



VŒUX 2018

12 janvier



CHICHÉ (D.-S.) — L'Église, la Mairie, la Poste.

BILAN 2017

PERSPECTIVES 2018



■ Remerciements à tous ceux qui s'investissent pour faire vivre la commune :

- au conseil municipal : 4 adjoints, 13 conseillers

- Au personnel communal 17 personnes correspondant à 9,8 ETP :
 - Administration (secrétariat mairie)
 - Technique (voirie, bâtiments, espaces verts...)
 - Scolaire (école, cantine et TAP)

- Au personnel de la maison de retraite : 40,12 ETP, soit environ 50 employés

Le personnel communal

Périscolaire

Service
Technique

Administration



Isabelle
Rambault



Bernard
Audebaud



Jean-Claude
Minoza



Meggie Moreau



Géraldine RACAPE



Danielle Billy et Ophélie
MATHIEUX



Brigitte Morteau
et Véronique Turpault



Pascale
Boissinot



Michel
Charron



Jean-Pierre
Fonteneau



Fabienne Renaud et
Ghislaine Moulin



Valérie Germain et
Nadine Marilleau



Christelle Viaux



Maryse Bouvier

- Au C.C.A.S.
 - Membres nommés en 2014 : Michel BAUDRY, Thérèse-Marie MERCERON, Isabelle JAULIN, Marie-Claude GOURDON, Alexandre FAURET et Marie-Claude GRELLIER et 6 élus : François MARY, Isabelle PICHERIT, Gilles RENAUDET, Marie-Laure TALBOT-FRADIN, Michel BOCHE et Maryse BOUVIER,
 - Fonctionnement de la maison de retraite + personnel
 - Aide sociale
 - Organisation du repas des Aînés avec l'aide du conseil des jeunes
- Mention spéciale pour le conseil des jeunes



Remerciements particuliers :

- Aux bénévoles et responsables d'associations



- Aux 27 porteurs de repas bénévoles pour des personnes à domicile
- A l'ensemble des chichéens qui participent à la vie communale
- Aux nouveaux habitants : 26 inscrits sur la liste électorale en 2017 (1242 électeurs au total répartis sur les 2 bureaux de vote)



- Aux entreprises présentes sur Chiché qui apportent travail et richesse pour tous

Quelques données générales

- **POPULATION au 1^{er} janvier 2018 : 1707 habitants (+ 6,2 %)**

- 1/1/2014 : 1606
- 1/1/2015 : 1676
- 1/1/2016 : 1690
- 1/1/2017 : 1703

En 2017 :

- 20 **NAISSANCES** (25 en 2016, 23 en 2015, 18 en 2014)
- 32 **DECES** dont 15 sont inhumés à Chiché
- 5 **MARIAGES** (3 en 2016, 2 en 2015, 12 en 2014)

Permis de construire

	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
TOTAL	26	28 + 14 Déclarations de panneaux photovoltaïques	29	21	14	15	12	12
Dont Maisons d'habitation	13	7	14	0	4	7	3	1

Finances communales

TAXES À CHICHE	TAUX 2016	TAUX 2017 (+0,5 %)	TAUX MOYEN DEUX-SEVRIEN
HABITATION	11,54	11,59	27,26
FONCIER BATI	16,36	16,44	23,23
FONCIER NON BATI	49,82	50,05	62,74
Taxe d'aménagement	1 %	1 %	

PRODUITS FISCAUX 2017

TAXES	MONTANTS
HABITATION	163.767,00 €
FONCIER BATI	175.415,00 €
FONCIER NON BATI	78.779,00 €
TAXE D'AMÉNAGEMENT	4.500,00 €
TOTAL	422.461,00 €
Attribution de compensation reversée par l'Agglo	+ 222,283,00 €

Les dotations de l'Etat (DGF) : En 2013 : 229.375 €, et en 2017 : 159.000 € (soit 167.611 € en moins sur le budget communal ! Quid de la taxe d'habitation ?)

ACTIVITES 2017

Services liés à l'Enfance / Jeunesse

Services de compétence Agglo2b :

- 2 écoles primaires (Henri Dès et Notre-Dame : 202



- Restaurant scolaire (190 rationnaires/jour)



- TAP (3 h/semaine)
160 enfants inscrits encadrés par une coordinatrice et 10 animatrices

- Garderie périscolaire (avant et après l'école)
- Centre de loisirs les mercredis après midi et petites vacances
- Halte garderie, CLSH vacances d'été (Familles Rurales)



Le Conseil des Jeunes

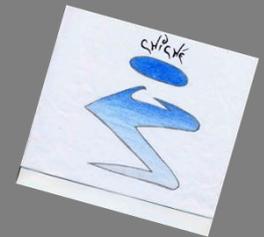
Très bon groupe : actif et bonne ambiance !!!!



Bienvenue à Anthon Tinguy, Théodore Papin et Augustin Delporte qui ont rejoint les autres membres :
Jessy Baillon,
Valentine Puyjalon,
Cédric Violeau,
Pauline Robin,
Anaïs Turpeau,
Steven Germain,
Léa Bodin,
Anaïs Jaulin,
Hugo Minoza,
Chloé Robin,
Natacha Papin,
Maxime Fuzeau,
Léna Fradin,
Bérénice Rambault,
Louis Turpeau
Angelo Menard

Activités 2017 :

- Aménagement du terrain derrière l'église en parc avec aire de pique-nique et parcours de santé en collaboration avec les Randonnées Chichéennes.
- Participation au service du repas des aînés



2017

ACTIVITES - REALISATIONS

- **Bâtiments : 60.442,85 €**
- **Toiture église** → 1.319 € (finition)
- **Sacristie** → 5.683 €
- **Zinguerie :** → 19.156 €
 - Maison des associations
 - Logements locatifs
 - Restaurant scolaire
- **Aménagement de la supérette** → 21.923 €
- **Cuisine (protection porte)** → 3.724 €
- **Cantine (placard chariots)** → 2.297 €
- **Ecole (radon)** → 2.006 €
- **Préau parc** → 3.715 €
 - ... ET TOUS TRAVAUX D'ENTRETIEN ET AMENAGEMENTS DU PATRIMOINE BATI



■ Voirie : 13.046 €

- Horloge astronomique → 1.442 €
- Mat éclairage solaire à Nantilly → 3.834 €
- Achat chemin piétonnier RN 149 → 784 €
- Goudronnage chemin au Deffend + Millepot → 6.985 €



■ Matériel : 30.467 €

- Petits matériels divers → 3.214 €
(aspirateur école, perforateur, groupe électrogène, ponceuse, planchas, chariots cantine)

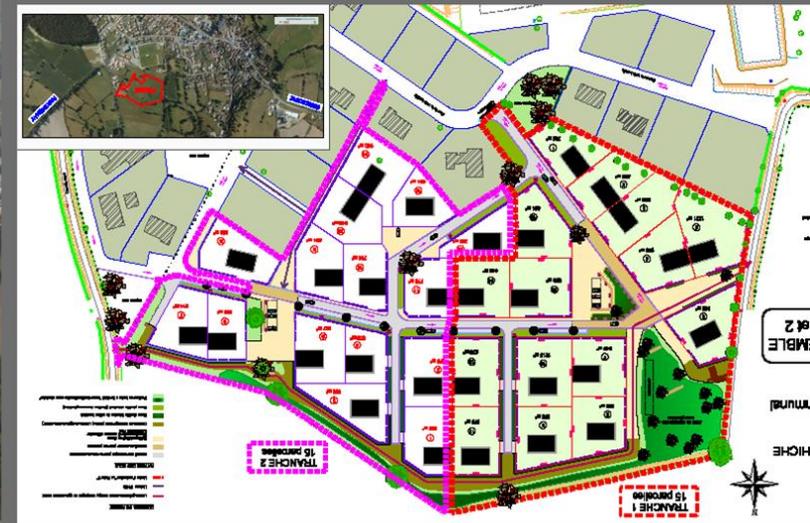


- Mini trampoline salle de gym → 567 €
- Pots ornementaux place St Martin → 1.140 €
- Chauffe-eau école, salle des fêtes → 3.753 €
- Tables + chaises cantine → 12.132 €
- Tables salle des fêtes → 7.763 €



■ Lotissements

- Le Pinier 1 : 20 parcelles (toutes vendues)
- Le Pinier 2 : 19 parcelles (18 vendues)
- Le Pinier 3
 - 1^{ère} tranche : 15 parcelles (11 vendues ou réservées)
 - 2^{ème} tranche : 15 parcelles à réaliser



■ Au fil des saisons ...

- Parc arrière église : réalisation d'un parcours sportif (Conseil des Jeunes)



- Elagage au lamier et broyage des branches (100 m³ de copeaux) pour le paillage



(moins d'arrosage et de désherbage).

- Suppression du barrage de la Berthomelière (Syndicat du Thouaret)



- Chiché : commune fleurie

Organisation du jury des maisons fleuries avec remise de lots aux lauréats



- Terre saine :
Obtention du 2ème Papillon récompensant la commune pour la limitation de l'emploi de produits phyto-sanitaires



Remerciements à tous les riverains pour leur participation au désherbage mécanique pour éviter l'usage de pesticides.

- Récupération des encombrants (pollution de l'environnement)



VIE ASSOCIATIVE

(animations diverses et variées au cours de l'année)



- 14 Juillet dans le parc de la maison de retraite :
 - Golf paysan et onglet à l'échalote
 - Feu d'artifice
- Réunion des Présidents d'associations en septembre:
35 associations qui animent la commune tout au long de l'année et une 36° : « Village miniature » en 2017.
- Festival de la haie en novembre (chouette effraie)
- Forum des associations avec remise de la médaille communale



PERSPECTIVES 2018

- Rond point RN149 /RD 177 : décision favorable de l'état reçue le 8 janvier 2018
- Projet éolien : arrêté préfectoral autorisant la construction de 3 éoliennes (5 prévues initialement)
- Allée des 4 bornes : en attente de la décision du T.A.
 - Pour ces 2 projets, nous constatons un blocage administratif ou par des groupes de personnes : où est l'intérêt général ?
- Terrassement du chemin piétonnier RN 149
- Effacement réseau EP route de Clessé / rue des Jardins
- Etude financière pour la création d'une MAM
- Création aire de camping car à la salle de sports

PERSPECTIVES 2018



- Peinture de la salle de sports
- Rafraichissement hall d'entrée de la salle des fêtes
- Transport solidaire
- Cimetière (numérotation et plan)
- Poursuite de l'accessibilité des bâtiments communaux (tout handicap) : 6000 €/an
- Rues du stade et du commerce ??



*Cependant « FAIRE MIEUX AVEC MOINS » :
en maintenant les dépenses de fonctionnement et
en limitant la pression fiscale des impôts locaux*



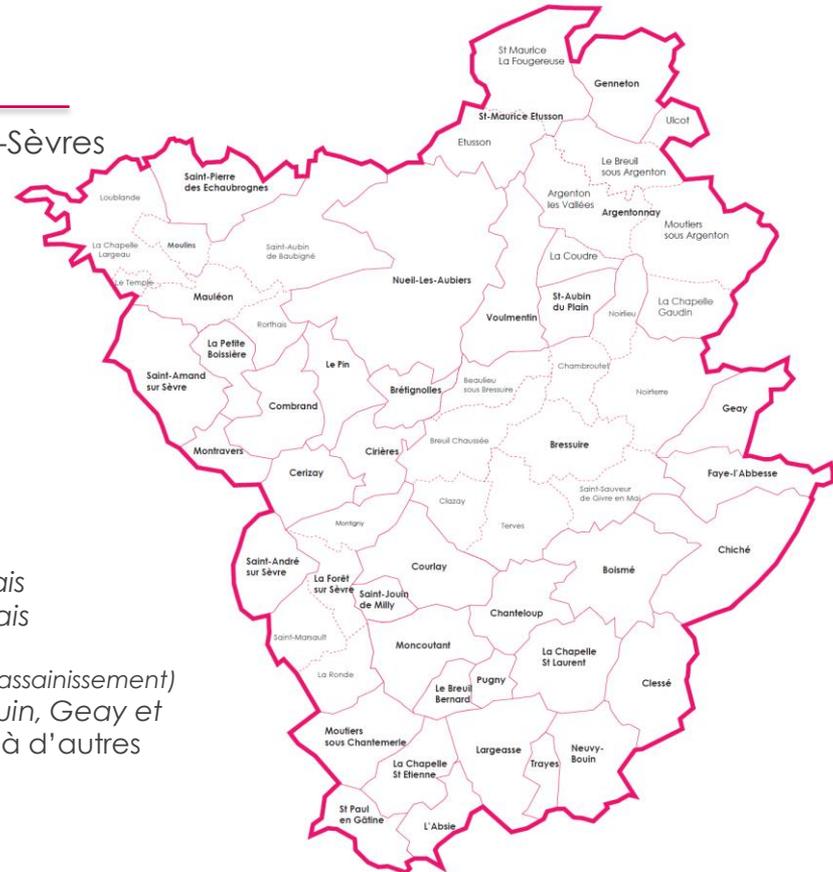
PRÉSENTATION



BOCAGE BRESSUIRAIS

Le territoire

- 2^{ème} agglomération des Deux-Sèvres
- 38 communes
- 1 328 km²
- 73 073 habitants
- 6 structures fusionnées :
 - Delta Sèvre Argent
 - Cœur de Bocage
 - Terre de Sèvre
 - une partie de l'Argentonnois
 - le Pays du Bocage Bressuirais
 - le Syndicat du Val de Loire
(pour ses compétences déchets et assainissement)
 - Les communes de Neuvy-Bouin, Geay et la Chapelle Gaudin qui adhéraient à d'autres intercommunalités.



- Mise en place du P.L.U.i
 - Inventaire des zones humides et des haies
 - Etude paysagère



L'AGGLO AU QUOTIDIEN



L'Agglo vous accompagne au quotidien

Ce schéma illustre la pluralité des compétences qu'exerce l'Agglo dans votre vie quotidienne.

8h00



Votre garçon part pour le collège en utilisant les **transports scolaires** gérés par l'Agglo.

8h15



Vous déposez votre bébé dans l'un des 5 **multi-accueils** de l'Agglo.

12h30



Vous profitez de votre pause déjeuner pour aller nager dans l'un des **centres aquatiques** de l'Agglo.

13h15



Vous passez chez votre maman qui bénéficie des services **portage de repas** et **soutien à domicile** de l'Agglo.

13h30

Ce sont bientôt les vacances, votre compagnon inscrit votre garçon aux activités **Loisirs Ados** organisées par l'Agglo.

17h30

Vous débutez et passez récupérer votre fille au **Bureau Information Jeunesse** où elle a pu s'informer sur les jobs d'été.

17h45



Vous la déposez ensuite à son cours de musique du **Conservatoire** et filez à la **bibliothèque** ramener les livres que vous avez empruntés.



18h00

Votre compagnon récupère votre bébé et passe à l'**Office de tourisme** pour réserver des places pour le prochain concert à **Bocapole**.

20h00



Avant de partir au théâtre, vous sortez votre **bac d'ordures ménagères ou recyclables** qui sera collecté par l'Agglo le lendemain.

20h30



Vous profitez du spectacle proposé par **Scènes de Territoire**.

7h30

L'eau usée de votre douche est collectée par le réseau **d'assainissement collectif** de l'Agglo.

8h30

Vous travaillez dans l'une des 60 **zones d'activités** gérées par l'Agglo.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

BONNE ANNEE 2018

A TOUTES ET A TOUS

« Un optimiste, c'est un homme qui plante 2 glands et qui s'achète un hamac » (De Lattre de Tassigny)

La parole est aux associations qui le souhaitent...



Bertrand CHATAIGNER

Site internet : www.commune-de-chiche.com

